

Budget de capital 2025-2026

L'honorable René Legacy

**Ministre des Finances et du Conseil de
Trésor**

Province du Nouveau-Brunswick

Madame la présidente, c'est un grand honneur de vous présenter le Budget de capital 2025–2026.

Mais avant de commencer mon exposé, je souhaite reconnaître respectueusement que le territoire non cédé sur lequel nous sommes rassemblés fait partie des terres ancestrales des Wolastoqey, des Mi'gmaq et des Peskotomuhkati.

Notre gouvernement a été formé il y a six semaines à peine et nous agissons avec célérité pour concrétiser les promesses faites à l'électorat de la province. Nous travaillons promptement et je tiens à remercier mes collègues de leur soutien et de leur engagement durant la préparation de notre premier plan pluriannuel de dépenses en capital.

Nous avons pu dégager des thèmes communs entre les besoins en infrastructure des différents ministères; l'âge et la condition de nos hôpitaux, écoles, routes, ponts, entre autres, ayant été relevés par plusieurs. La hausse des demandes inhérente à la croissance démographique fulgurante a également été soulevée. Les coûts qui ont explosé au cours des dernières années et les questions de la main-d'œuvre et de l'approvisionnement continuent de présenter des défis.

Même si bien des pressions semblent s'atténuer, la demande continue de dépasser la disponibilité des ressources. L'argent à lui seul ne permettra pas de corriger les lacunes actuelles en matière d'infrastructures. Nous devons faire preuve d'innovation et d'inventivité pour trouver des solutions.

Le plan que nous déposons tient compte de l'évolution de ces conditions actuelles, des besoins en infrastructure publique et des projets qui sont déjà en cours. Il tient également compte de notre capacité à concrétiser un plan que nous pouvons financer et dans lequel la population néo-brunswickoise peut avoir confiance.

Le budget de capital que je présente se traduira par des dépenses en capital prévues de 1,26 milliard de dollars pour 2025–2026, soit une augmentation de 70 millions de dollars par rapport au plan pluriannuel présenté l'an dernier par le gouvernement précédent; il reflète la pression à la hausse soutenue sur les coûts de projet et représente un retour des taux d'inflation à niveaux plus proches de la normale.

Soins de santé

Madame la présidente, notre province compte 62 établissements de santé, dont l'âge moyen est de plus de 40 ans. La demande ne faiblit pas et les pressions qu'exercent la croissance et le vieillissement de la population ne font qu'ajouter au fardeau qu'ils doivent déjà supporter quotidiennement.

Il faut investir dans ces infrastructures si nous voulons alléger un peu de la pression exercée sur le système de santé.

En 2025–2026, notre gouvernement investira 185,9 millions de dollars pour poursuivre les travaux de rénovation, d'agrandissement et d'amélioration de nos hôpitaux à l'échelle de la province.

Madame la présidente, la modernisation de nos grands hôpitaux a été entreprise il y a plusieurs années. Chacun des projets est complexe et doit répondre à des normes de construction élevées, et doit être coordonné parallèlement aux activités d'établissement qui ne ferment jamais. À l'Hôpital régional Chaleur et à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers, par exemple, les travaux ont bien avancé durant la dernière décennie et devraient se poursuivre jusque dans les années 2030.

À l'Hôpital régional Chaleur, les travaux d'agrandissement tirent à leur fin, ce qui signifie que l'annexe pourra bientôt accueillir des patients. Les travaux de rénovation de la tour avant seront quant à eux lancés et comprendront la construction de l'unité de travail et d'accouchement en 2025–2026.

Les travaux se poursuivront également pour terminer l'annexe d'environ 160 000 pieds carrés et les rénovations d'environ 100 000 pieds carrés à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers. Les investissements dans le budget de capital de cette année devraient permettre d'achever les unités du programme de chirurgie, de retraitement des dispositifs médicaux et des soins postnataux et néonataux en 2025–2026, et l'unité de travail et d'accouchement en 2026-2027.

Les travaux de réaménagement se poursuivront également à l'Hôpital régional de Saint John, dont l'agrandissement et les rénovations permettront de moderniser considérablement les installations. Une clinique d'oncologie et des espaces de traitement seront ajoutés, ainsi qu'une nouvelle unité d'intervention ambulatoire

(gastroentérologie) et une unité de soins intensifs de 32 lits. Les rénovations seront concentrées dans les nouvelles salles de préparation et de récupération du programme de chirurgie ainsi que dans la salle d'opération hybride.

Les efforts seront maintenus pour moderniser et augmenter la capacité de l'unité des soins coronariens de L'Hôpital de Moncton et les travaux de rénovation se poursuivront au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont en vue de créer le laboratoire de santé publique du Nouveau-Brunswick.

Les soins de santé étaient l'un des principaux points du discours du trône, lequel faisait également mention des investissements prévus dans les technologies modernes en la matière. J'ai le plaisir d'annoncer que notre plan d'immobilisations prévoit la somme additionnelle de 40,3 millions de dollars en vue de remplacer les biens d'équipement vieillissant dans notre système de santé en appui à cet objectif.

Éducation

Madame la présidente, tout comme nos établissements de soins de santé, nos infrastructures scolaires subissent des pressions accrues. Nos écoles vieillissent : l'âge moyen des quelque 300 écoles du Nouveau-Brunswick est de presque 50 ans. Les inscriptions ont augmenté de plus de 9 600 élèves depuis 2021 et cette tendance devrait se maintenir dans les prochaines années.

Bien que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et les districts scolaires aient très bien réussi à augmenter la capacité d'accueil au sein du réseau existant, notre gouvernement reconnaît que les mesures prises jusqu'à présent ne sont que des solutions à court terme. Nous reconnaissons également qu'il existe certaines contraintes en matière de capacité d'accueil et qu'il faudra être stratégique pour atténuer les pressions que subissent nos écoles.

Madame la présidente, dans le prolongement du plan d'immobilisations pluriannuel en vigueur, je me réjouis de constater que notre gouvernement investira 193,7 millions de dollars dans nos écoles au cours de la prochaine année. L'augmentation par rapport à la prévision pluriannuelle précédente tient compte des changements apportés aux plans et aux champs d'application de chacun des projets, ainsi que de l'augmentation des coûts attribuable à l'inflation.

Cette somme comprend 122,4 millions de dollars afin de poursuivre les travaux qui ont déjà commencé dans des écoles de la province. La somme additionnelle de 14,8 millions de dollars sera investie pour commencer à planifier l'agrandissement et la modernisation à mi-vie de certaines écoles, ainsi que la construction de nouvelles écoles, aux quatre coins de la province.

La Polyvalente W.-Arthur-Losier et la Polyvalente Louis-J.-Robichaud sont notamment visées par des travaux de modernisation à mi-vie. Des travaux seront également entamés en ce qui a trait à la sélection du site et à la construction d'une nouvelle école de la maternelle à la 8^e année dans la région de Fredericton, ainsi qu'à l'évaluation de l'état des bâtiments et de l'étude de faisabilité d'une école dans l'ancien bâtiment de Travail sécuritaire NB à Grand Bay-Westfield. Des travaux d'agrandissement débiteront à l'école St. Mary's Academy d'Edmundston et à l'école Abbey-Landry de Memramcook.

Nous entreprendrons également des études qui nous aideront à déterminer la taille des deux nouvelles écoles francophones dans les régions de St. Stephen-St. George et Sussex-Hampton.

Une somme additionnelle de 46,1 millions de dollars sera également versée pour des améliorations, pour l'achat d'équipement et pour la modernisation de la ventilation dans nos écoles. En outre, nous prenons les mesures nécessaires pour agir rapidement en investissant 3 millions de dollars de plus dans le préachat de terrains pour d'autres projets. Nous pourrions ainsi accélérer la réalisation des projets et de répondre à l'augmentation du nombre d'élèves dans nos écoles.

Nous sommes conscients de la nécessité d'en faire plus pour relever les défis en matière d'infrastructures scolaires, mais reconnaissons aussi le caractère limité des ressources. Nous explorerons d'autres sources d'approvisionnement en étroite collaboration avec l'industrie pour faire avancer les projets et veiller à leur achèvement de la manière la plus efficace et rentable possible.

Coût de la vie et logement

Madame la présidente, la croissance de notre population au cours des dernières années s'est notamment traduite par une crise du logement. C'est pourquoi le coût

de la vie et le logement figurent parmi nos dossiers prioritaires. L'offre étant inférieure à la demande, nous avons été témoins d'une brusque flambée des prix des maisons et des loyers.

Bien que le rythme de construction de nouveaux logements locatifs reste soutenu, nous constatons que très peu, voire aucun d'entre eux, peuvent être considérés comme abordables. Statistique Canada estime que les prix de la construction résidentielle a grimpé de 21,5 % depuis le début de 2021; des dépenses qui se répercutent sur le montant des loyers.

Nous avons entrepris des démarches pour améliorer les conditions de logement, en proposant notamment un plafonnement des loyers et en collaborant avec le gouvernement fédéral à l'élimination de la portion provinciale de la taxe de vente harmonisée pour les nouveaux logements construits à des fins locatives.

Notre gouvernement continuera d'investir dans de nouveaux logements sociaux abordables partout au Nouveau-Brunswick. À l'heure actuelle, 233 des 380 logements publics annoncés ont été construits ou sont en voie de l'être. Malgré des coûts plus élevés que prévu, nous comptons tenir la promesse de construire 380 logements. Par la suite, nous continuerons à financer de nouveaux logements abordables en fonction de nos moyens.

Notre budget de capital 2025–2026 alloue 34,7 millions de dollars à la création de nouveaux logements publics dans la province et une somme supplémentaire de 9,4 millions de dollars à l'entretien des logements publics existants.

Au cours de l'année à venir, notre gouvernement investira également 23,4 millions de dollars dans l'entretien et l'amélioration de nos foyers de soins. Cette somme, dont 8,3 millions de dollars seront destinés à la mise à niveau continue et essentielle de la ventilation dans les établissements, témoigne du rythme actuel des activités dans le secteur et de notre volonté de s'assurer que les pensionnaires ont accès à de l'air pur.

Au-delà des dépenses consacrées aux foyers de soins prévues dans notre budget annuel, des investissements supplémentaires seront nécessaires au cours des années à venir, lorsque nous aurons une meilleure compréhension des besoins par

suite de la mise à jour du plan pour les foyers de soins et des évaluations des établissements.

Développement économique

Madame la présidente, nous tenons pour acquise la place qu'occupe le réseau de routes, de ponts et d'autres moyens de transport dans notre vie quotidienne, jusqu'à ce que nous soyons confrontés à des fermetures inattendues.

L'entretien et l'exploitation efficaces de nos actifs de transport contribuent à assurer la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick et la circulation opportune des marchandises dans toute la province.

L'enveloppe de 620,2 millions de dollars accordée au ministère des Transports et de l'Infrastructure correspond à près de la moitié de notre budget de capital 2025–2026. Plus de 500 millions de dollars sont destinés à l'entretien de nos routes et de nos ponts, un montant qui s'explique par la nature pluriannuelle de nombreux projets, les retards encourus et la hausse des coûts dans le domaine des transports.

Nous reconnaissons que les ressources sont limitées. Toutefois, l'adoption de saines pratiques de gestion des actifs nous permettra d'améliorer la réponse aux pressions sur notre réseau de transport provincial.

Madame la présidente, nos forêts constituent une part importante de l'avenir environnemental, économique et social du Nouveau-Brunswick. Lorsqu'il est question de protéger des zones fragiles, d'appuyer l'industrie ou d'utiliser nos forêts pour des activités récréatives, nous prenons nos responsabilités au sérieux.

Notre gouvernement investira une somme supplémentaire de 5 millions de dollars pour poursuivre la modernisation et l'agrandissement de la pépinière d'arbres de Kingsclear. L'augmentation de 50 % de la plantation de semis contribuera à préserver nos forêts et à soutenir la viabilité à long terme de notre secteur forestier.

Nous continuerons à appuyer le développement économique du Nouveau-Brunswick en investissant davantage dans notre infrastructure touristique. Le budget 2025–2026 comprend 19 millions de dollars pour l'entretien et l'amélioration

de notre infrastructure touristique dans la province. Ces investissements sont deux fois plus importants que ceux réalisés il y a à peine deux ans.

Un financement supplémentaire de 3 millions de dollars sera consacré à l'entretien de l'infrastructure Sentier NB Trail.

Madame la présidente, notre gouvernement reconnaît que la croissance économique peut également s'accompagner de défis d'ordre social qui se répercutent sur notre système judiciaire. La sécurité publique est un élément important pour soutenir un développement économique sain.

Il a été mentionné récemment que nous allons réévaluer l'emplacement d'un nouveau centre correctionnel régional à Grand Lake. Après avoir étudié tous les aspects de l'emplacement de cette installation, nous nous sommes appuyés sur des faits et des données pour prendre la décision de maintenir le centre correctionnel régional à Grand Lake.

Ce projet est un exemple concret du rôle que jouent les données et le contact avec les collectivités dans l'approche de notre gouvernement pour prendre des décisions.

Nous reconnaissons également le rôle important que joue notre Organisation des mesures d'urgence (OMU). Son installation actuelle au Centre de santé Victoria est vieillissante et présente un risque d'inondation. Conformément à notre engagement d'améliorer la préparation aux situations d'urgence, le budget présenté aujourd'hui prévoit un financement pour transférer l'OMU et ses opérations connexes dans un lieu plus sûr qui permettra de mieux garantir la continuité des activités en cas d'urgence.

Gouvernement de confiance

Madame la présidente, notre gouvernement s'est engagé à gagner la confiance de la population du Nouveau-Brunswick. Nous dirigeons la province de façon réfléchie, transparente et collaborative, et le budget de capital présenté aujourd'hui constitue un pas important dans cette direction.

Il aurait été facile d'annuler certains projets ou de s'écarter radicalement du plan pluriannuel en vigueur. Nous avons plutôt choisi d'examiner les engagements

existants d'un œil critique et de mettre à jour le plan d'immobilisations en fonction des besoins.

Nous avons élaboré un plan d'immobilisations qui tient compte de l'aspect pluriannuel des projets en cours ainsi que de notre capacité à répondre à nos besoins en matière d'infrastructure, tout en faisant preuve de responsabilité financière.

L'augmentation du budget présenté aujourd'hui reflète en grande partie la continuité des projets en cours et les pressions inflationnistes qui pèsent sur les coûts.

Nous gérons les coûts en tenant compte des échéanciers des projets, de l'étendue des travaux effectués et de l'historique des dépenses par rapport aux budgets approuvés.

En prenant ces mesures, nous tirons le meilleur parti des ressources dont nous disposons. Les besoins sont nombreux et nous continuerons à investir dans notre infrastructure et à gérer efficacement les biens publics au nom de tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Conclusion

Madame la présidente, depuis notre arrivée au pouvoir, nous sommes passés à l'action et nous avons agi rapidement pour faire le travail que l'électorat du Nouveau-Brunswick nous a confié.

Le budget de capital présenté aujourd'hui commence à répondre aux nombreux besoins associés à nos biens publics. Cependant, nous savons qu'il s'agit d'un processus de longue haleine.

Compte tenu des progrès que nous avons déjà réalisés au cours des six semaines depuis notre arrivée au pouvoir et du plan que j'ai présenté aujourd'hui, la population du Nouveau-Brunswick peut être assurée que notre priorité est l'obtention de résultats en vue de bâtir un avenir plus florissant.

Merci, Madame la présidente.

PLAN PLURIANNUEL POUR L'INFRASTRUCTURE
(en milliers de dollars)

	Budget pour 2025-2026	Plan pour 2026-2027	Plan pour 2027-2028
Ministère			
Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	3 015	5 850	800
Assemblée législative.....	60	60	60
Développement social.....	23 354	19 781	19 824
Éducation et Développement de la petite enfance.....	193 724	293 030	339 425
Éducation postsecondaire, Formation et Travail.....	6 100	6 100	6 100
Environnement et Gouvernements locaux.....	1 400	1 000	1 000
Justice et Sécurité publique.....	68 430	65 240	23 010
Ressources naturelles et Développement de l'énergie....	17 350	33 489	10 540
Santé.....	226 141	239 195	188 076
Société de développement régional.....	33 075	54 504	43 900
Société d'habitation du Nouveau-Brunswick.....	46 116	52 304	53 410
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	19 017	15 515	13 244
Transports et Infrastructure.....	620 164	611 028	631 032
Demandes de capital pour les exercices futurs.....	-	12 000	12 000
Total - Dépenses en capital.....	1 257 946	1 409 095	1 342 422

